



SNES/FSU Creuse
Local F.S.U.
Maison des Associations et des Syndicats
11, rue de Braconne
23000 GUERET

Téléphone : 05 55 41 16 32
courriel : snes23@laposte.net

Communiqué de presse du SNES/FSU Creuse

A Guéret, le jeudi 12 mars 2015,

LA PRIME À L'EMPLOI

Le recteur tient à sa prime (1), mais moins aux conditions de travail et de déplacement des élèves et des enseignants. Il communique sur des créations de postes, mais il en supprime depuis trois ans ! Et puis, pourquoi maintiendrait-il un service public de proximité ? (2)

Depuis trois ans qu'il est présent dans l'Académie, le recteur est un bon soldat qui applique les préconisations du président de la République d'avant 2012.

Ainsi, dans le second degré et pour la rentrée 2013, 21 postes devaient être créés par le rectorat. Mais le recteur ayant fait le choix de transformer ces postes en heures supplémentaires cela s'est traduit par la suppression d'une trentaine d'emplois dans l'académie dont 12 dans le département pour 80 élèves de moins.

Pour la rentrée 2014, le ministère a décidé de supprimer 13 postes dans l'académie de Limoges. La Creuse a perdu 3 postes dans les collèges pour 47 élèves en moins de prévus.

Lors du comité technique académique de janvier 2015, le recteur devait créer 12 postes dans le second degré déclinés en 8 suppressions de postes dans les collèges de l'académie pour 448 élèves en moins, 5 créations en lycées professionnels pour 71 élèves de plus, et 15 créations dans les lycées généraux et technologiques pour 483 élèves de plus.

Et, ô surprise, même si nous commençons à nous y habituer ! **Cette volonté de création se traduit par 26 suppressions d'emplois dans les établissements du second degré de l'académie. Étonnant, non ?**

La déclinaison départementale n'est pas plus avenante : 64 élèves en moins de prévisions 2014 à prévisions 2015 dans les collèges du département se traduisent par 6 suppressions de postes, 33 élèves en plus en lycées d'enseignement général et technologiques entraînent la perte d'un emploi.

Où passent ces emplois ? Pour une fois, nous constatons, que le taux d'heures supplémentaires augmente peu dans la dotation initiale : sans doute la capacité d'absorption est-elle atteinte ! Le rectorat se réserve-t-il une marge lui permettant d'abonder les dotations horaires en juin, pouvant, ainsi, laisser à penser que les prévisions d'effectifs sont minorées et qu'il faudra ouvrir des classes venant d'être fermées comme à Bénévent par exemple ? Avec le risque que l'abondement des ces dotations horaires se fasse principalement en heures supplémentaires.

Dans un contexte où les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis 5 ans et où, pour la première fois, les salaires des personnels du second degré ont diminué suite à la hausse des cotisations pour pensions, la réponse qu'apporte le Recteur est un surcroît de travail, des dégradations d'exercice pour les personnels et un recul des conditions d'enseignement pour les élèves du département. Travailler « plus difficilement » pour gagner « moins » un credo qui n'est pas sans en rappeler un autre.

Le jeudi 9 avril, une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle est programmée à l'appel de FO, de la CGT, de Solidaires et de la FSU pour lutter contre l'austérité et s'opposer au pacte de responsabilité, à la rigueur budgétaire et à la réforme territoriale. Nous vous invitons à vous y joindre pour protester contre la dégradation du service public d'enseignement.

Pour la section départementale du SNES/FSU

Trémour DUVAL – Olivier LANDAN

06.86.06.25.62 – 06.60.86.26.10

http://www.lemonde.fr/education/article/2015/01/06/les-10-000-euros-d-etrennes-des-recteurs-d-academie-font-grincer-des-dents-les-enseignants_4550376_1473685.html

http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/creuse/2015/01/16/la-creuse-pourra-t-elle-conserver-son-maillage-de-18-colleges-si-leffectif-baisse-encore_11292443.html